

n° 6

février 2013

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/

NOUVEAU

Version
numérique
interactive

Cet ouvrage est édité par
**Le ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
Sous-direction des systèmes
d'information et
études statistiques
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs
Feres Belghith
Marc Bideault
Annie Bretagnolle
Luc Brière
Julien Calmand
Jean-Pierre Dalous

Catherine David
Aurélie Demongeot
Brigitte Dethare
Ghislaine Filliatreau
Samuel Fouquet
Joëlle Grille
Clément Guillo
Caroline Iannone
Christophe Jagers
Martine Jeljoul
Nadine Laïb
Simon Le Corgne
Béatrice Le Rhun
Nicolas Le Ru
Isabelle Maetz
Claude Malègue
Stéphane Montenache
François Musitelli
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Pascale Poulet-Coulibando
Chris Roth

Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Fanny Thomas
Élise Verley

Conception graphique
Corinne Jadas

Impression
Ovation

Vente DEPP/DVE
61, 65, rue Dutot
75735 Paris cedex 15

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 14	La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 16	La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 18	L'aide sociale aux étudiants
04	p 20	Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
05	p 22	les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
06	p 24	Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 26	La réussite au baccalauréat
08	p 28	Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 30	L'accès à l'enseignement supérieur
10	p 32	Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 34	La scolarisation dans l'enseignement supérieur
12	p 36	L'apprentissage dans le supérieur
13	p 38	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 40	La vie étudiante : fragilités psychologiques
15	p 42	La vie étudiante : transports et déplacements quotidien
16	p 44	La vie étudiante : le travail rémunéré
17	p 46	Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE
18	p 48	Les parcours et la réussite à l'université
19	p 50	La formation continue dans l'enseignement supérieur
20	p 52	le niveau d'études de la population et des jeunes
21	p 54	le niveau d'études selon le milieu social
22	p 56	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
23	p 58	Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
24	p 60	Les étudiants handicapés à l'université
25	p 62	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

26	p 64	Le financement et l'exécution de la R&D en France
27	p 66	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
28	p 68	Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
29	p 70	L'effort de recherche et développement en France
30	p 72	les dépenses intérieures de recherche et développement
31	p 74	Le financement des activités de recherche et développement
32	p 76	Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
33	p 78	Les moyens humains de la recherche et développement
34	p 80	La formation par la recherche
35	p 82	Les dépenses de recherche dans les organismes publics
36	p 84	Les chercheurs en entreprise
37	p 86	Les Jeunes Entreprises Innovantes
38	p 88	La R&D en biotechnologie dans les entreprises
39	p 90	la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
40	p 92	La recherche en environnement
41	p 94	La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
42	p 96	Les publications scientifiques de la France
43	p 98	Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
44	p 100	La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
45	p102	La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

En 2010, les étudiants consacrent en moyenne une heure par jour à leurs déplacements. Les modalités des déplacements quotidiens domicile-études des étudiants varient nettement selon leur autonomie résidentielle et leur mode de logement : les étudiants vivant chez leurs parents (cohabitants) sont ceux qui font les trajets le plus longs, le plus souvent en voiture, et qui ont les dépenses de transports les plus élevées.

Le temps de trajet entre le domicile et le lieu d'études varie peu au fil des années : en 2010, les étudiants résident en moyenne à 31 minutes de leur lieu d'étude (*graphique 01*), contre 32 minutes en 2006 et 31 minutes en 2003. Plus l'agglomération est importante, plus le temps de trajet entre le domicile et le lieu d'études s'allonge : de 20 minutes lorsque l'étudiant vit dans une agglomération de 100 000 à 200 000 habitants à 51 minutes lorsque l'étudiant vit en Ile-de-France. Les unités urbaines de moins de 100 000 habitants et Paris intra-muros font exception. Pour les premières, la plus faible concentration d'établissements d'enseignement supérieur à proximité du lieu de résidence contribue à l'allongement des trajets quotidiens (34 minutes). Pour les étudiants qui vivent à Paris, au contraire, la densité du réseau de transport et la concentration de nombreux établissements d'enseignement supérieur expliquent un trajet domicile-établissement limité à 34 minutes.

Cette moyenne recouvre des différences assez importantes selon le degré d'autonomie résidentielle et le type de logement occupé (*tableau 02*). Ainsi les cohabitants, qui vivent encore chez leurs parents, mettent en moyenne 41 minutes pour se rendre dans leur établissement d'enseignement contre 29 minutes pour les décohabitants indépendants, qui dorment chez leurs parents moins de 2 nuits par mois. La décohabitation a bien un rôle fonctionnel de rapprochement au lieu d'études. Parmi les décohabitants, on observe à nouveau des situations contrastées : les temps de transport varient nettement selon que l'étudiant vit dans

un logement individuel (27 minutes) ou en résidence universitaire (19 minutes), souvent située à proximité immédiate du lieu d'études.

Les étudiants déclarent dépenser en moyenne 62 euros par mois en frais de transport (*tableau 02*). Les étudiants vivant en résidence collective, plus proche de leur lieu d'études, sont ceux qui ont les dépenses mensuelles en transport les plus faibles (52 euros). Utilisant plus fréquemment la voiture (près de la moitié utilise la voiture contre moins d'un tiers des décohabitants) et plus souvent logés à distance de leur lieu d'études, les cohabitants dépensent, quant à eux, 64 euros par mois en transport.

Plus d'un étudiant sur deux utilise habituellement les transports en commun pour les trajets quotidiens entre le domicile et l'endroit où il suit ses enseignements (*tableau 03*). Ils sont 46 % à faire ces trajets à pied et 35 % à utiliser la voiture (seul ou à plusieurs). L'utilisation de la bicyclette (9 %) et des deux-roues motorisés (1 %) est beaucoup plus rare.

Le profil de l'usager des transports publics est presque symétriquement l'inverse de celui de l'automobiliste. Ainsi, les décohabitants utilisent beaucoup plus les transports en commun (54 %). A l'inverse, les cohabitants utilisent moins les transports en commun notamment parce que cela représente plus fréquemment une contrainte pour eux : lorsqu'ils les utilisent pour rallier leur lieu d'études, ils sont 40 % à déclarer devoir effectuer des changements durant leur trajet contre 23 % des décohabitants.

La 6^{ème} édition de l'enquête Conditions de vie des étudiants de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a été réalisée au printemps 2010. L'échantillon a été élargi par rapport aux éditions précédentes. L'enquête couvre, en plus des universités et des classes supérieures de lycée interrogées jusqu'alors, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion et vente, les instituts de formation en soins infirmiers et les écoles sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication. Plus de 130 000 étudiants ont été invités, par courrier, à répondre à un questionnaire sur Internet. 33 009 étudiants ont participé, soit un taux de réponse légèrement supérieur à 25 %.

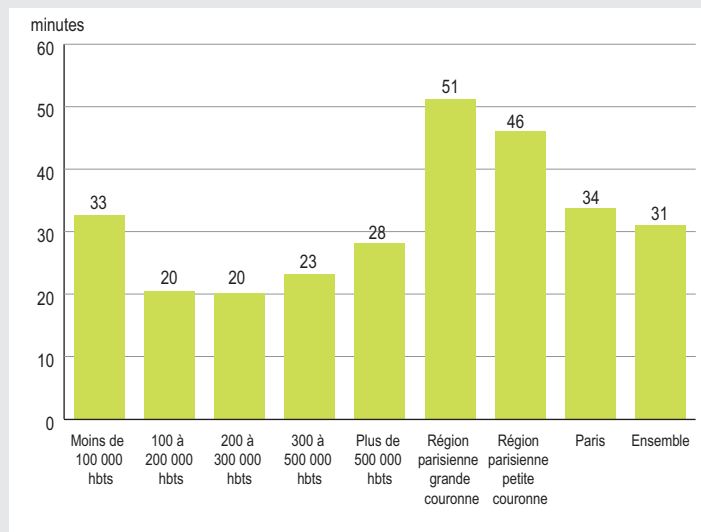
Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par les services statistiques des ministères de tutelle sur les inscriptions effectives dans les établissements. Les enquêtés représentent ainsi les 2 150 000 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2009-2010 dans ces formations, soit 85 % des effectifs de l'enseignement supérieur.

Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2010.

Champ : étudiants inscrits l'année 2009-2010 en universités (France métropolitaine + DOM + COM), instituts catholiques, classes supérieures de lycée (CPGE et STS, publics MEN-MESR, France métropolitaine), écoles d'ingénieurs (cycle ingénieur), écoles de management (écoles des groupes I et II reconnues par l'Etat), instituts de formations en soins infirmiers et écoles artistiques et culturelles du Ministère de la culture et de la communication.

01 Temps de trajet moyen domicile-lieu d'études (en minutes)

France entière



Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2010.

02 Temps de trajet et dépenses mensuelles de transport suivant le type de logement et le degré d'autonomie des étudiants

France entière

	Temps de trajet moyen domicile établissement (en minutes)	Dépenses moyennes mensuelles de transport (en euros)
Logement		
Chez les parents	41	64
Logement individuel	27	63
Résidence collective	19	52
Autonomie résidentielle		
Cohabitant	41	64
Décohabitant indépendant	29	60
Décohabitant semi-indépendant	18	63

Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2010.

03 Mode de transport domicile-lieu d'études suivant le type de logement et le degré d'autonomie des étudiants

France métropolitaine + DOM

	Marche à pied	Un seul transport en commun	Plusieurs transports en commun successifs	Voiture seul	Voiture à plusieurs	Bicyclette	Deux-roues à moteur
Logement							
Chez les parents ou l'un d'eux	34	28	40	36	13	5	2
Dans un logement individuel	48	32	20	23	8	12	1
Dans une résidence collective	70	26	15	8	6	7	0
Autonomie résidentielle							
Cohabitant	34	28	40	36	13	5	2
Décohabitant Indépendant	46	31	23	21	7	12	1
Décohabitant semi-indépendant	65	31	11	19	9	9	0

Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2010.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

16 €

DEPP 005 12 450
ISSN 1962-2546

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2013
ISBN 978-2-11-099374-8

